

# Onze collectivités primées par la 8<sup>e</sup> édition des Prix Énergies Citoyennes



**PRIX 2017  
ÉNERGIES  
CITOYENNES**

La remise des Prix Energies Citoyennes s'est déroulée le 16 novembre 2017 au Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE), à Paris. Pour cette 8<sup>e</sup> édition, onze collectivités ont été primées pour leur engagement exemplaire dans la transition énergétique et le développement durable.

C'est un record ; pour cette 8<sup>e</sup> édition des Prix Energies Citoyennes, un grand nombre de collectivités locales et territoriales ont candidaté, et 54 d'entre elles ont été retenues. Soit vingt de plus qu'en 2016 ! L'engouement pour les Prix organisés chaque année par Engie Cofely, filiale d'Engie, avec plusieurs partenaires, témoigne de l'engagement local croissant en faveur de la transition écologique.

« Les 54 dossiers étaient pertinents et ont donné lieu à de riches débats au sein du Jury ! J'ai été frappé par la large palette des solutions émises et par la taille très variée des collectivités », a commenté Serge Orru, Président du Jury, Conseiller en charge du développement durable auprès de la Maire de Paris.

Sur les 54 lauréats, le Jury a sélectionné 11 collectivités ou syndicats et établissements publics, qui ont reçu un trophée à la tribune du CESE lors de la remise des Prix, le 16 novembre dernier.

## Le palmarès 2017

### • Prix Energies Citoyennes :

- **Catégorie « Collectivités locales et territoriales de moins de 20 000 habitants » :** villes de Luzy (58), Prats de Mollo (66), communauté de communes du Pays de Salers (15).
- **Catégorie « Collectivités locales et territoriales de 20 000 habitants à 100 000 habitants » :** villes de Bourg-en-Bresse (01), Montfermeil (93), Saint-Lô Agglomération (50).
- **Catégorie « Collectivités locales et territoriales de plus de 100 000 habitants » :** Conseil Départemental de l'Essonne (91), Nantes Métropole (44), Quimper Bretagne Occidentale (29).
- **Catégorie « Syndicats et Établissements publics » :** Centre Communal d'Action Sociale de Saumur (49).

### • Prix « Coup de Coeur » du Jury : Université de Bordeaux (33).



Ville de Luzy – Jocelyne Guérin, Maire



Communauté de communes du Pays de Salers – Bruno Faure, Président



Ville de Prats de Mollo – Claude Ferrer, Maire



Centre Communal d'Action Sociale de Saumur – Astrid Lelièvre, Vice-présidente



Université de Bordeaux – Serge Dulucq, Vice-président en charge du patrimoine



Ville de Bourg-en-Bresse Françoise Courtine, Adjointe au Maire



Ville de Montfermeil – Xavier Lemoine, Maire



Saint-Lô Agglomération – Gilles Quinquenel, Président



Conseil Départemental de l'Essonne – Sandrine Gelot, Vice-présidente



Nantes Métropole – Julie Laernoës, Vice-présidente



Quimper Bretagne Occidentale – Jean-Paul Cozien, Vice-président

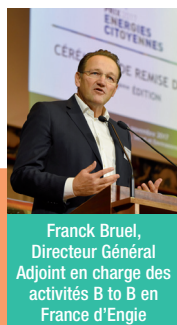
Retrouvez le palmarès 2017, les membres du Jury et les informations sur les lauréats sur [www.energies-citoyennes.fr](http://www.energies-citoyennes.fr)  
Et rendez-vous en 2018 pour le lancement de la 9<sup>e</sup> édition des Prix Énergies Citoyennes !



Jean-Pierre Monéger (à droite), Directeur Général Engie Cofely et Pierre Guyard, Directeur Relations Institutionnelles Engie Cofely



Serge Orru, Président du Jury de la 8<sup>e</sup> édition



Franck Bruel, Directeur Général Adjoint en charge des activités B to B en France d'Engie



Patrick Bernasconi, Président du CESE



Les candidats autour des membres du Jury

dossier soutenu par

